

Décision

Générale

colonial

Décision n° 425 Personnel indigène.

n° 425

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 juillet 1942

Numéro JO

n° 548 du 31/07/1942

Date du numéro

31 juillet 1942

TEXTE INTÉGRAL

Hassan Ouedi, Issa Fourlaba, ancien milicien, est engagé en qualité de planton stagiaire et mis à la disposition du chef du Service judiciaire pour compter du 1er août 19442.